

# Conservatoire de Tours

## Bonnes pratiques

### Familles

VOUS AVEZ DES SYMPTOMES ÉVOCATEURS DE LA COVID-19

1

VOUS ÊTES **TESTÉ POSITIF** À LA COVID-19  
ET **ASYMPTOMATIQUE**

2

VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT AVEC UNE  
**PERSONNE SUSPECTÉE D'AVOIR LA COVID-19**

3

VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT RAPPROCHÉ AVEC UNE  
**PERSONNE POSITIVE** À LA COVID-19

4

*De la fièvre, des signes respiratoires, une fatigue importante inexplicée, ..., vous avez peut-être les symptômes de la COVID-19.*

1. Test, isolement et gestes barrières

**Ne pas se présenter en cours.**

**Appeler immédiatement son médecin traitant.**

**Se faire tester rapidement** après la prescription du médecin.

En attendant le résultat, s'isoler.

Informez le Bureau de la Vie Scolaire du Conservatoire en donnant son nom, prénom et classes fréquentées.

2. Résultat du test

Négatif

Reprendre les activités **après un avis de son médecin traitant**. Ne plus avoir de symptômes depuis 48h (fièvre, toux, ...).

Positif

3. Surveillance

**Avertir le BVS du CRR du résultat positif.**

Surveiller son état de santé et rester isolé pour un délai qui respecte la réglementation en vigueur.

4. Reprise

Reprendre les activités après un nouvel avis de son médecin traitant. Ne plus avoir de symptômes depuis 48h (fièvre, toux ...).

*Vous n'avez pas de symptômes particuliers mais vous avez été testé POSITIF lors d'un dépistage volontaire.*

## 1. Isolement et gestes barrières

Ne pas se présenter en cours.  
Appeler immédiatement son médecin traitant.  
Se faire tester rapidement après la prescription du médecin.  
En attendant le résultat, s'isoler.  
Informez le Bureau de la Vie Scolaire du Conservatoire en donnant son nom, prénom et classes fréquentées.

## 2. Surveillance

Surveiller son état de santé et rester isolé pour un délai qui respecte la réglementation en vigueur.

## 3. Reprise

Reprendre les activités après la période réglementaire d'isolement avec un nouvel avis de son médecin traitant. Ne plus avoir de symptômes depuis 48h (fièvre, toux ...).

**La définition du contact à risque est la suivante:**

- Ayant partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable ;
- Ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes-contacts à risque;
- Ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins;
- Ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel ...) pendant au moins 15 minutes avec un cas ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement ;
- Étant élève ou enseignant de la même classe scolaire (maternelle, primaire, secondaire, groupe de travaux dirigés à l'université).

**Vous avez côtoyé une personne dans l'une des conditions définies ci-dessus. Vous ne savez pas encore si elle est positive à la COVID-19.**

1. Attente de la prise de contact d'un médecin

Attendre d'être contacté par un médecin ou d'avoir le résultat du test de la personne.

**Poursuivre ses habitudes sous les conditions détaillées ci-dessous.**

2. Respect des gestes barrières renforcés

- Limiter vos contacts
- Respecter les gestes de protections et les distances de courtoisie
- Porter le masque en permanence
- Surveiller votre état de santé

3. Vigilance

Si possible, se rapprocher de la personne suspectée d'avoir la COVID pour connaître ses résultats.

Les services compétents (CPAM, ...) vous contacteront si vous êtes identifié comme « cas contact ».

5. Dans le cas d'un résultat positif

Suivre la procédure 4 « VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT RAPPROCHÉ AVEC UNE PERSONNE POSITIVE À LA COVID-19 »

Pour plus de renseignements sur le site <https://www.ameli.fr> ou sur le site <https://www.santepubliquefrance.fr/>

**Un « cas contact » se définit de la manière suivante:**

- Ayant partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable ;
- Ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes-contacts à risque;
- Ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins;
- Ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel ...) pendant au moins 15 minutes avec un cas ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement ;
- Étant élève ou enseignant de la même classe scolaire (maternelle, primaire, secondaire, groupe de travaux dirigés à l'université).

Si vous êtes un « cas contact », vous **allez être contacté** rapidement par les services compétents. Si vous avez connaissance dans votre entourage d'une personne COVID +, vous devez vous rapprocher de votre médecin traitant et ne pas vous présenter à vos activités au CRR.

**En attendant, poursuivre ses habitudes en limitant ses contacts, en respectant les gestes barrières et notamment le port du masque et en surveillant sa santé.**

1. Isolement

**Une fois contacté, s'isoler** pour limiter la propagation de l'épidémie. Un certificat vous sera alors délivré par votre médecin.

2. Symptômes

oui

Test et gestes barrières

non

Se référer à la procédure « VOUS AVEZ DES SYMPTOMES ÉVOCATEURS DE LA COVID-19 »

**Vous vivez sous le même toit que la personne malade**

non

Se faire tester 7 jours après mon dernier contact avec la personne malade. Il est inutile de le faire avant. Je m'isole jusqu'au résultat du test.

oui

Se faire tester **immédiatement** après la prescription du médecin. En attendant le résultat, s'isoler.

Résultat positif: Je suis infecté : je suis la procédure correspondante.

Résultat négatif: Je ne suis probablement pas infecté. Je reste isolé pour un délai qui respecte la réglementation en vigueur.

Résultat positif: Je suis infecté : je suis la procédure correspondante.

Résultat négatif: Se refaire tester 7 jours après la guérison du malade. Si le test est à nouveau négatif et que je ne présente aucun signe de la maladie, je suis la procédure qui me sera indiquée par mon médecin traitant.